Terre de **CAMARGUE**

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Rapport d'activité
2022

01 PRESENTATION INSTITUTIONNELLE
Le territoire et les compétences 4
La démocratie intercommunale 5

02 LES FONCTIONS SUPPORTS
Les ressources humaines 7
Les finances 8
La commande publique 9
La communication 9

03 FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES 12

04 LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE L'EMPLOI & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
L'emploi 14
Le développement économique 16
Le tourisme 18
Les ports maritimes de plaisance 19

05 L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
Climat, Air, Energie Territorial 20
La gestion des déchets 22

06 LA GESTION DE L'EAU
L'alimentation en eau potable 25
L'assainissement des eaux usées 26
La distribution d'eau brute 26
La gestion des eaux pluviales 26
La GEMAPI 27

07 LE CADRE DE VIE
La culture 28
La restauration collective 30
Les équipements sportifs 32

NOS PARTENAIRES 35

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 : article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Directeur de la publication : Robert CRAUSTE
Rédaction, mise en page : CCTC, service communication. Impression : Sept. 2023

EDITO

Je suis ravi de partager avec vous les avancées et réalisations importantes qui ont eu lieu au cours de cette année 2022.

Tout d'abord, je souhaite souligner le travail remarquable effectué sur deux documents majeurs pour l'avenir de notre territoire :

> la poursuite de la définition de notre projet de territoire à l'horizon 2030, véritable feuille de route des actions à mener dans tous nos domaines de compétence pour répondre aux défis qui s'imposent à nous, pour une vie meilleure dans un cadre de vie préservé et attractif.
> le lancement de l'élaboration de notre Plan climat-air-énergie qui doit définir les actions à mettre en œuvre, à notre échelle, pour réduire les effets du changement climatique mais aussi adapter notre territoire à ce changement.

Ces deux documents sont élaborés dans le cadre d'une large démarche participative associant habitants, associations, acteurs institutionnels et économiques, élus, techniciens… Ces temps d'écoute et de partage sont essentiels pour construire ensemble une vision commune du devenir de notre territoire.

L'année 2022 a également été marquée par un investissement fort de 3 millions d'euros pour moderniser nos équipements sportifs très prisés des clubs locaux et de leurs licenciés, jeunes et moins jeunes, sportifs amateurs ou de haut niveau.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain mené en partenariat avec les villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi, des diagnostics ont été réalisés sur les deux centres-villes concernant le commerce, l'habitat et la mobilité. Ces diagnostics sont importants pour identifier les actions à entreprendre afin de renforcer l'attractivité de nos villes.

Enfin, je suis heureux de vous annoncer que les travaux de construction du bâtiment partagé d'une médiathèque intercommunale et une salle des rencontres communale avancent à grands pas. Ce projet ambitieux contribuera à renforcer les liens entre nos communautés et à offrir de nouveaux espaces de rencontre et de partage.

Je suis fier des réalisations accomplies jusqu'à présent, et je tiens à remercier tous les acteurs qui ont contribué à leur succès. Ensemble, nous continuons à travailler pour le développement et l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire.

Docteur Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de CommunesTerre de Camargue

"Ensemble, nous continuons à travailler pour le développement et l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire.

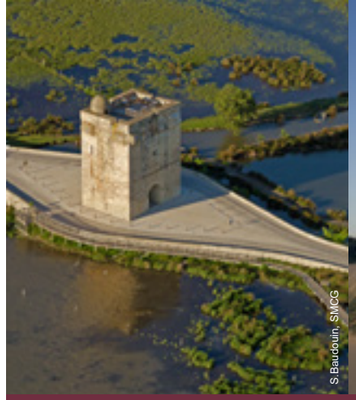
S.Baudouin, SMCG

Mairie Le Grau du Roi

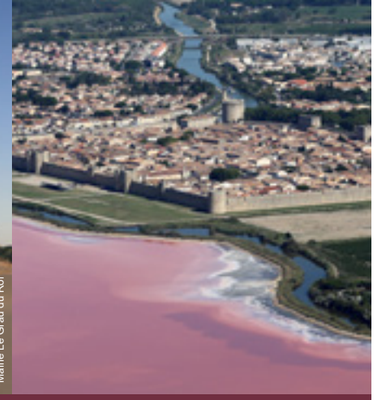

LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

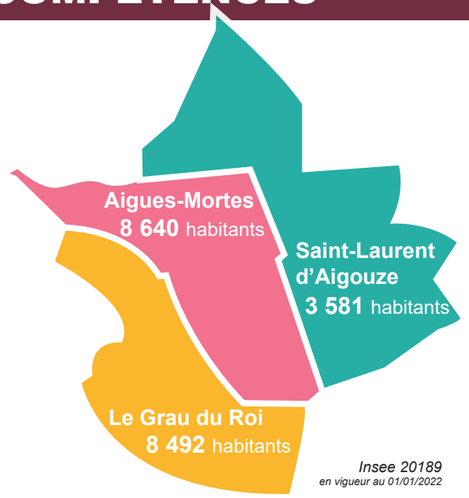

Insee 20189
en vigueur au 01/01/2022

Chiffres-clés 2022

3 communes
201 km² de superficie
20 713 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14e Grand Site de France
32 élus communautaires
197 agents communautaires
32,7 millions d'€ de budget réalisé

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Des compétences facultatives :

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1er et 2e degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 30/09/2019

LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.

Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.

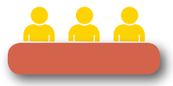

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.

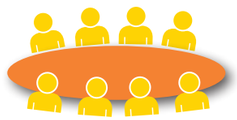

Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2022

32 conseillers communautaires
- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau du Roi
- **6** élus de St-Laurent d'Aigouze

20 commissions thématiques
8 réunions du Bureau
8 réunions du Conseil
162 délibérations et **42** décisions

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Mandat 2020-2026

Robert CRAUSTE
Président
délégué à la Culture et à l'Education
Maire du Grau du Roi

Thierry FÉLINE
1er Vice-président
délégué au Développement économique, Ports maritimes de plaisance, Emploi et Tourisme
Maire de St-Laurent d'Aigouze

Pierre MAUMÉJEAN
2ème Vice-président
délégué à la Communication et au Protocole
Maire d'Aigues-Mortes

Olivier PÉNIN
3ème Vice-président
délégué au Développement durable et à la Gestion des déchets
Le Grau du Roi

Jean-Paul CUBILIER
4ème Vice-président
délégué à la Restauration collective
St-Laurent d'Aigouze

Arnaud FOUREL
5ème Vice-président
délégué à l'Hydraulique, Technique et Numérique
Aigues-Mortes

Claude BERNARD
6ème Vice-président
délégué aux Finances et Marchés publics
Le Grau du Roi

Florent MARTINEZ
7ème Vice-président
délégué aux Ressources humaines
St-Laurent d'Aigouze

Gilles TRAULLET
8ème Vice-président
délégué aux Equipements sportifs et aux Loisirs
Aigues-Mortes

Régis VIANET
9ème Vice-président
délégué aux Politiques environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes

Cédric BONATO
Aigues-Mortes

Pascale BOUILLEVAUX-BREARD
Le Grau du Roi

Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes

Maguelone CHAREYRE
Aigues-Mortes

Charly CRESPE
Le Grau du Roi

Michel DE NAYS CANDAU
Le Grau du Roi

Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes

Françoise DUGARET
Le Grau du Roi

Arlette FOURNIER
St-Laurent d'Aigouze

Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi

Françoise LAUTREC
Le Grau du Roi

Marie-Pierre LAVERGNE-ALBARIC
St-Laurent d'Aigouze

Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes

Laure PERRIGAULT-LAUNAY
St-Laurent d'Aigouze

Corinne PIMIENTO
Le Grau du Roi

Maryline POUGENC
Aigues-Mortes

Josiane ROSIER-DUFOND
Aigues-Mortes

Lucien TOPIE
Le Grau du Roi

Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes

Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi

Chantal VILLANUEVA
Le Grau du Roi

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 197 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.

DIRECTEUR DE CABINET
Pierre JAUMAIN

PRÉSIDENT
Robert CRAUSTE

FINANCES
Bruno BIZET

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Eric GUARDIOLA

PETITES VILLES DE DEMAIN
Anne ALBERT-ALLIE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Réjane FÉRAUD

Services supports

COMMUNICATION	ADMINISTRATION GÉNÉRALE & AFFAIRES JURIDIQUES	COMMANDE PUBLIQUE	INFORMATIQUE	TECHNIQUE
Laurence MONET-PITOT	Sandra QUILLE-LAURONT	Christel BESSER	Myriam FAULKNER	David PUECH

Services opérationnels

CYCLE DE L'EAU	ENVIRONNEMENT DEV. DURABLE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	EMPLOI	CADRE DE VIE
Yohann DUMAS	Laurent RUF	Philippe JONQUET	Françoise CAILLON	Christine PALA
Assainissement, eau potable, eau brute, eaux pluviales, défense incendie ***Travaux en régie :*** Audrey PLOTTIN ***Suivi des DSP :*** Delphine MAZOT **GEMAPI**	**Gestion des déchets** Thomas DESNOYERS **Climat-Air-Energie** Marion EYSSETTE	**Dév. économique** **Ports de plaisance** Didier RODRIGUEZ **Tourisme** Alexandra HONORÉ **Equipements sportifs** **Piscine Aqua-Camargue** Simon PALIN	**Emploi insertion** **Conseils, accompagnement** *(demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises, salariés)* **Point emploi saisonnier**	**Culture** Anne PERNET **Restauration scolaire** Hervé CAILLON **Cuisine Centrale** Marceau URIOL

Chiffres-clés 2022

197 agents permanents
- **161** titulaires
  14 catégorie A
  17 catégorie B
  130 catégorie C
- **36** contractuels

214 jours de formation
124 jours de formation Hygiène et Sécurité
4 séances du Comité Techniques et **1** séance du CHSCT

Principale action 2022

Formation au management

2 sessions de 2 jours de formation (en 2 groupes) ont été organisées pour l'encadrement sur le thème « acquérir une culture managériale commune ».

LES FINANCES

En 2022, la Communauté de communes a consacré 1 578 euros par habitant. Les investissements phares concernent le renouvellement des réseaux d'eaux usées, la construction de la nouvelle médiathèques à Aigues-Mortes ainsi que des aménagements portuaires.

Les dépenses 2022

32,7 millions d'€
de dépenses totales :

• 26 millions d'€
en fonctionnement

• 6,7 millions d'€
en investissement

(Tous budgets confondus)

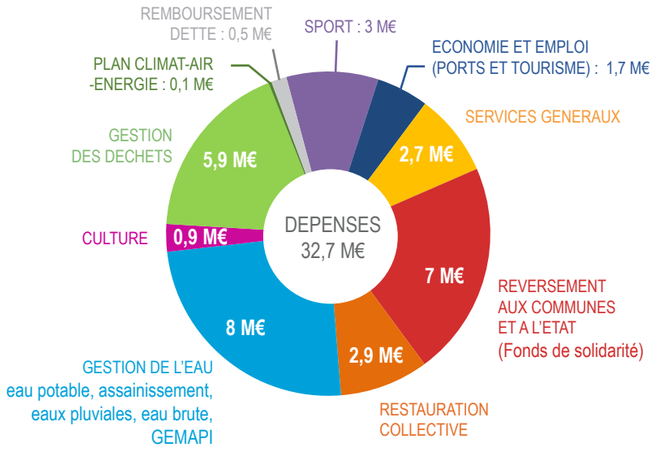

Les recettes 2022

34,1 millions d'€
de recettes totales :

• 30,8 millions d'€
en fonctionnement

• 3,3 million d'€
en investissement

(Tous budgets confondus)

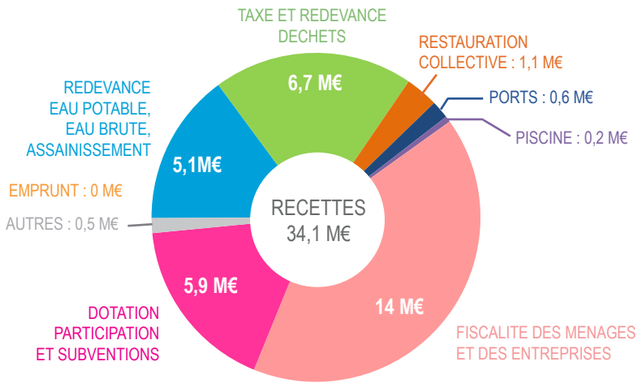

La dette 2022

Stock de dette au 01/01/2022:	5,2 M€
Remboursement du capital :	0,5 M€
Emprunt :	0 M€
Stock de dette au 31/12/2022 :	4,7 M€

Ratio de désendettement : 1 année

Avec le même résultat d'épargne brute qu'en 2022 et sans exécuter de dépenses d'équipement, il faudrait 1 année pour rembourser cette dette. Le seuil critique est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

• Signature d'une convention avec le SMEG pour bénéficier de tarifs d'électricité et de gaz plus attractifs pour les bâtiments communautaires.

• Finalisation des groupements de commandes enclenchés en 2021 avec les communes pour le matériel informatique et les défibrillateurs. Signature des marchés.

• Lancement de deux autres groupements de commande et signature des marchés pour les articles de bureau et l'audit énergétique des bâtiments publics.

• Préparation et lancement des marchés de travaux pour la médiathèque intercommunale et la salle des rencontres communale au Grau du Roi, en coopération étroite avec la mairie, dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Chiffres-clés 2022

19 marchés publics
42 consultations pour les achats entre 500 et 25 000 €
16 ventes sur Agorastore
17 dossiers de procédures de sinistres

LA COMMUNICATION

Des publications périodiques

• Le magazine Ensemble en Terre de Camargue
• Le site internet www.terredecamargue.fr
• La page facebook @CCTerredecamargue
> 6 104 followers
• Le rapport annuel d'activité

Des publications thématiques

• Affiches, flyers, guides, dépliants, signalétique... pour informer sur les actions et les services

> Principaux nouveaux supports 2022 : 1ère édition du magazine destination «Terre de Camargue » • 30 supports pour les animations culturelles • carte promotionnelle «www.jachete-en-terrede-camargue.com» • affiches Aqua-ciné et Aqua-fun, • affiche, flyer, invitation «Manade je vous aime» • nouveau dépliant du service emploi • flyer cours de voile sportive • supports de la concertation pour le projet de territoire et le plan climat...

Salon des communes et des intercommunalités à Nîmes

22 événements

• 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes

• 5 réceptions / inaugurations : un Livre à la Plage, inauguration des terrains de foot d'Aigues-Mortes, inauguration des composteurs aux HLM d'Aigues-Mortes, buffet d'été du personnel, Arbre de Noël.

• 9 événements grand public co-organisés : Forum littoral de l'emploi saisonnier, Rallye de l'emploi, séance dédicace ITC, salon AMF, Salon de l'agriculture et soirée Camargue, vernissage expo bâti ancien, Manade je vous aime (Cougourlier et Mas comtesse)

• 5 temps de concertation : consultation citoyenne et séminaire pour le projet de territoire, soirée grand public, consultaion citoyenne, atelier des solutions pour le plan climat

Des relations presse

• Une cinquantaine de communiqués de presse

Des missions au coeur du quotidien des habitants

1 La gestion de l'eau

> L'alimentation en eau potable
> L'assainissement des eaux usées
> La collecte des eaux pluviales urbaines
> La défense contre l'incendie
> La distribution d'eau brute
> La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

2 Le développement économique et l'emploi

> 4 zones d'activités économiques
> La politique locale du commerce
> Un service emploi
> 2 ports de plaisance maritime à Aigues-Mortes et au Grau du Roi
> La promotion du tourisme et l'office de tourisme intercommunal à St-Laurent d'Aigouze

3 La culture

> Un réseau de 3 médiathèques

4 L'aménagement du territoire

> Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
> La politique du logement et du cadre de vie
> Un réseau de 130 km de chemins de randonnée

5 Le plan climat-air-énergie

8 La restauration collective

> Une cuisine centrale
> 7 restaurants scolaires

7 La gestion des déchets

> La collecte des déchets ménagers
> Un réseau de 5 déchèteries
> Une plateforme de compostage

6 Les équipements sportifs

> La piscine Aqua Camargue
> La base nautique du Vidourle
> Les stades et halles de sport

FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES

Projet de territoire : tous acteurs !

Dans le cadre d'une véritable démarche participative, les élus de la Communauté de communes ont associé les acteurs du territoire (habitants, associations, partenaires socio-professionnels) à l'élaboration du plan d'actions du projet de territoire en Terre de Camargue.

Une consultation citoyenne

Sur la base des 3 axes stratégiques et des 6 orientations définis en 2021 lors des ateliers thématiques, une consultation citoyenne a été organisée, du 4 au 30 avril, sous la forme d'un questionnaire en ligne et d'une version papier dans les lieux publics. 252 personnes se sont mobilisées et près de 400 idées d'actions ont été recueillies.

Un séminaire-atelier avec les partenaires

Ces propositions ont été étudiées lors d'un séminaire-atelier le 13 mai, réunissant élus, techniciens et partenaires socio-professionnels. L'objectif était de consolider la stratégie du projet et de tracer les grandes lignes du plan d'actions.

Un séminaire des cadres

Les services de la Communauté de communes ont ensuite pris le relais pour compléter, affiner le plan d'actions, et le mettre en cohérence lors d'un séminaire des cadres le 10 novembre.

L'Agence d'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne a accompagné la Communauté de communes tout au long de la démarche d'élaboration du projet de territoire.

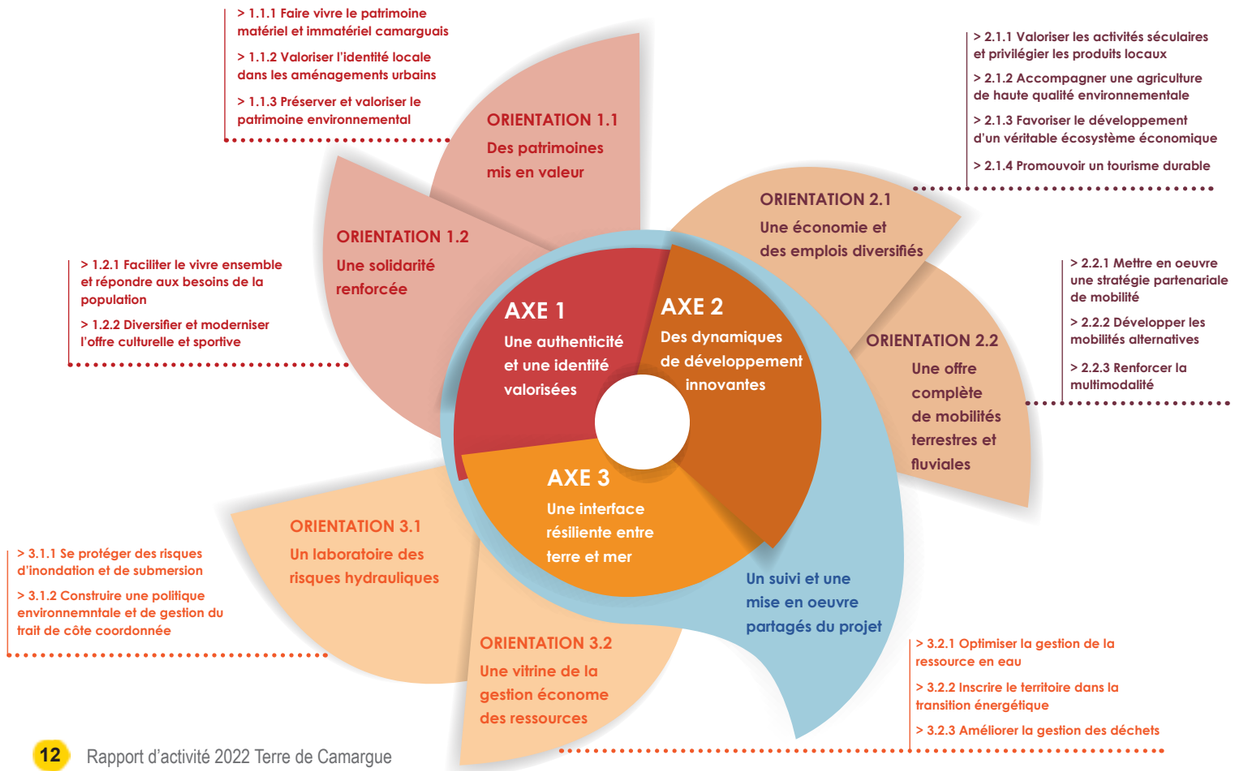

Petites Villes de Demain : diagnostics sur l'attractivité des centres-villes

Sur la base des axes de travail stratégiques définis par le Comité de projet Petites Villes de Demain fin 2021, les communes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et la Communauté de communes ont poursuivi les diagnostics permettant de caractériser les enjeux pour renforcer l'attractivité des centres-villes. Ces diagnostics serviront de base à la définition d'un plan d'actions, complémentaire aux projets déjà portés et répondant aux besoins du territoire, de ses habitants et de ses acteurs.

Des groupes de travail thématiques (Commerce, Habitat, Mobilités) ont été mis en place, pilotés par les élus référents Petites Villes de Demain et associant élus et techniciens des collectivités, ainsi que les partenaires du programme.

Sur le volet « commerce »

Une cartographie de l'appareil commercial des centres-villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi ainsi qu'une enquête en ligne pour recueillir les avis et les attentes des habitants ont été réalisées. Cette première phase d'étude, financée à 100% par la Banque des Territoires, a été complétée d'une enquête terrain auprès des commerçants et artisans d'Aigues-Mortes. Une même enquête sera réalisée au Grau du Roi en 2023. Cette enquête terrain, menée en collaboration avec la CCI du Gard, a été financé par la Communauté de communes avec une subvention de 50% de la Banque des Territoires via la Région.
Une manager de commerce a également été recrutée en mars 2022 avec un co-financement de la Banque des Territoires. Rattachée à la Direction du dévelopement économique, elle travaille en étroite coopération avec les deux communes.

Sur le volet « habitat »

Un pré-diagnostic a été élaboré fin 2022. Il sera affiné en 2023 en parallèle de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat dans lequel Terre de Camargue et les communes ont fait le choix de s'engager pour disposer d'outils adaptés aux enjeux particuliers du territoire.

Sur le volet « mobilités »

Deux diagnostics-flash ont été réalisés par le Cerema (organisme public spécialisé sur les questions de mobilité) en juin 2022 au Grau du Roi et en septembre 2022 à Aigues-Mortes. Financés au titre du programme Petites Villes de Demain, ces diagnostics se sont focalisés sur la place des mobilités douces dans les centres-villes.

Vers un Projet Social de territoire en Terre de Camargue

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée fin 2021 avec la CAF du Gard, les villes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi, de Saint-Laurent d'Aigouze et la Communauté de communes ont lancé l'élaboration d'un projet social de territoire. Ce projet traduit l'engagement des 4 collectivités et de leurs partenaires pour répondre de manière coordonnée aux besoins des habitants en prenant en compte les champs social, socio-culturel et socio-educatif. Les 3 grands axes de ce projet ont été présentés le 17 mai au Comité des partenaires composé de la CAF, du Département du Gard et des partenaires du monde socio-éducatif et culturel.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 2
Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

L'EMPLOI

Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à Pôle emploi, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.

L'emploi, un service de proximité labellisé SPRO*

Accueil, information, orientation

• 1 437 personnes accueillies en 2021 (+3,5 %**) : information de 1er niveau sur l'emploi, les métiers, et la formation, consultation des offres d'emploi, accès à l'espace multimedia, accompagnement à la rédaction de CV, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...

• 187 accompagnements à la rédaction de CV.

• 238 offres d'emploi collectées, hors Forum emploi et Rallye (+52%**) : intensification de l'accompagnement des employeurs.

• Plus de 500 mises en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.

• 263 jeunes de mois de 26 ans (323 en 2021) accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.
+12,5% de jeunes en grande précarité intégrés dans le dispositif national Garantie Jeunes et Contrat d'engagement jeunes.

Insertion professionnelle

• 82 personnes accompagnées (= 2021) dans le cadre du dispositif «Référent de parcours», cofinancé par le Fonds Social Européen. 43 sorties positives (+44%) : 41 en CDI/CDD, 2 en formation qualifiante.

• 2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Passe Muraille : 24 personnes du territoire recrutées en CDD d'insertion et accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle.

Ateliers et coaching emploi

Mise en place d'un programme d'ateliers gratuits pour répondre concrètement aux besoins :

> 18 ateliers pour les demandeurs d'emploi : booster son CV, simulation d'un entretien d'embauche, espace personnel Pôle emploi, coaching emploi, usage du numérique, addictologie, préparation au Forum...

> 1 atelier numérique pour les entreprises animé par la CCI (10 participants)

** Service Public Régional de l'Orientation*

** *par rapport à 2021*

Des partenariats renforcés

> Avec Pôle emploi : 25 ateliers organisés au sein du service emploi (Cibl'emploi, Plan Gouv, bénéficiaires du RSA)...

> Avec le Service Territorial d'Insertion du Département du Gard, les CCAS, le Centre médico-social pour l'insertion professionnelle.

> Avec la Région Occitanie et le réseau des Maisons du Travail Saisonnier pour l'emploi saisonnier et la formation.

L'emploi sur les réseaux !

> 1 140 offres d'emploi (dont 835 liées au Forum de l'emploi) publiées sur la **page facebook @emploienterredecamargue,** plus de 1700 abonnés.

> Création d'un **compte Instagram** en août 2022, 106 followers

Principales actions 2022

Cap sur la saison !

> Une permanence du Point Emplois saisonniers a été mise en place en mairie du Grau du Roi, du 4 avril au 16 juin, afin d'être au plus près des recruteurs et des demandeurs d'emploi.

> Le Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier, organisé avec Pays de l'Or Agglomération, s'est tenu au Grau du Roi le 15 février, selon un protocole sanitaire strict :

• 147 recruteurs (dont 80 de Terre de Camargue).
• 1 698 offres d'emploi (dont 835 pour Terre de Camargue) : +47%* (forum en ligne en 2020).
• 720 visiteurs : -50%* (changement des modes de candidatures suite à la crise sanitaire).

> Valorisation des offres d'emploi estivales sur le **Forum de St-Lary Soulans** (Hautes-Pyrénées) le 7 octobre et sur le **salon TAF de Nîmes** les 22 et 23 mars.

> 5 jobs datings restauration et grande distribution, en coopération avec Pôle emploi.

> 2eme édition du Rallye de l'emploi saisonnier le 12 mai, en coopération avec Pays de l'Or et Pôle emploi : 18 participants, 356 entreprises visitées, 385 offres d'emploi collectées.

Jobs datings pour l'agriculture

En partenariat avec l'ANEFA du Gard et Pôle emploi :

• **Un job dating agricole,** dédié aux métiers du maraîchage, a été organisé le 7 mars dans les locaux du service emploi : 7 recruteurs, 64 offres d'emploi, 14 candidats.

• **Un job dating viticulture** a été organisé le 19 octobre dans les locaux du service emploi : 8 recruteurs, 25 offres d'emploi, 8 candidats.

Logement saisonnier

> 1ère réunion du COPIL le 28 avril pour réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'action en faveur du logement saisonnier.

> Partenariat avec Action Logement pour inciter propriétaires et agences immobilières à rejoindre la plateforme «Louer pour l'emploi» (sécurisation des loyers). Faible retour...

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 2
Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Terre de Camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leurs projets de développement (installation, recherche de financements...) et valorise les actions qui contribuent au rayonnement du territoire.

Favoriser un véritable écosystème économique

Accompagnement pour la recherche de financement

Terre de Camargue, via son service développement économique, accompagne les entreprises et les porteurs de projet du territoire dans la recherche de financement pour créer ou développer leur activité :

• Information et orientation sur les différents dispositifs d'aide à l'investissement (Pass régionaux, fonds enropéens LEADER et FEAMPA, prêts à taux 0...)

• Aide au montage de dossier...

Elle travaille en étroite coopération avec les chambres consulaires : CCI et CMA du Gard.

Un soutien économique « LEADER »

Dans le cadre du programme européen Leader (1€ français permet de mobiliser 4€ européens), la Communauté de communes peut également apporter un soutien financier jusqu'à 6 250 € pour soutenir les projets innovants et éco-responsables dans les domaines de l'artisanat, du tourisme et de la préservation des savoir-faire locaux.

4 zones d'activités économiques intercommunales

> ZA Terre de Camargue, Aigues-Mortes
> ZA Port de pêche, Le Grau du Roi
> ZA Montplaisir, Le Grau du Roi
> ZA Grasilho, St-Laurent d'Aigouze

Chiffres-clés 2022

102 000 € de prêt à taux 0 accordés à 3 entreprises dans le cadre du dispositif Initiative Gard : Jet Ski Giulia, Le Grau du Roi (30 000 €), JK Thalassa, Le Grau du Roi (12 000 €), Forme et bien-être, St-Laurent d'Aigouze (60 000 €).

8 785 € d'aides attribuées par Terre de Camargue à 3 entreprises dans le cadre du programme européen LEADER : Mas de la Comtesse à Aigues-Mortes (3 790 €), Manade du Cougoulier à St-Laurent d'Aigouze (3 790 €), Hermes Event à Aigues-Mortes (1 205 €).

57 286 € consacrés à l'entretien des zones d'activités économiques

Permanence de la CCI du Gard

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la CCI tient des permanences, au sein du service emploi de la Communauté de communes, pour conseiller et accompagner au plus près les entreprises et les porteurs de projet dans la création ou le développement de leur activité :

> 59 permanences organisées
> 81 chefs d'entreprise / porteurs de projet reçus

Soutien au commerce local : jachete-en-terredecamargue.com

Lancée en 2020, pour répondre aux besoins des commerçants lors de la crise sanitaire, la plateforme de vente en ligne rayonne bien au-delà de nos frontières : Paris, Marseille, Montpellier, Lyon, Nîmes, Bordeaux, Toulouse...

• 52 professionnels référencés au 31/12/2022
• 239 581 visiteurs : + 22,38%*
• 49 150 € de chiffre d'affaires : + 39,45%*

Principales actions 2022

Un air de Camargue sur Paris !

Eleveurs de chevaux, vignerons, producteurs, cuisiniers, offices de tourisme... pour la 5eme année, la Communauté de communes a fédéré les acteurs du territoire pour porter haut les couleurs de la Camargue à Paris, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, du 26 février au 6 mars, et de la soirée spéciale dédiée à la Camargue, sur le Rosa Bonheur-sur-Seine, le 4 mars.
Sur son stand, en partenariat avec l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, et lors de la soirée, Terre de Camargue associe chaque année des producteurs locaux pour valoriser leur savoir-faire au travers de dégustations : vins Sable de Camargue IGP, fleurs de sel, taureau de Camargue AOP, brandade, rouille, marinade de poulpe, riz de Camargue IGP...
Tout au long du salon, les 3 offices de tourisme se sont relayés pour accueillir et informer le public. Avec ses 600 000 visiteurs, ce salon offre une formidable vitrine au national et à l'international pour promouvoir notre territoire : sa culture, ses traditions, son terroir, sa gastronomie, son patrimoine naturel et historique...

Le magazine destination «Terre de Camargue», réalisé en coopération avec les 3 offices de tourisme, a été largement diffusé lors du Salon et de la soirée

Dynamiser le commerce local

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et de la politique de redynamisation commerciale des centres-villes, Carine Pujo a été recrutée comme Manager de commerce au sein de la Direction du développement économique. En coopération étroite avec les communes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze, son rôle est d'accompagner les entreprises locales, de faciliter l'accueil de nouvelles activités et de renforcer l'attractivité marchande des centres-villes.
Un diagnostic sur les centres-villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi a été mené en 2022 : cartographie de l'appareil commercial, deux enquêtes

auprès des habitants et des commerçants... L'objectif est de bâtir un plan d'actions pour renforcer l'attractivité des centres-villes et répondre aux besoins des habitants en termes de commerces et de services *(lire page 11)*.

** par rapport à 2021*

Soutien aux traditions camarguaises

Terre de Camargue a participé à l'opération «Manades, je vous aime», coordonnée par le PETR Vidourle Camargue, en assurant le financement et la promotion des portes ouvertes de 2 manades sur son territoire : Les Cougourliers à St-Laurent d'Aigouze, le 7 mai, et le Mas de la Comtesse à Aigues-Mortes, le 30 septembre. Deux journées festives pour faire découvrir et valoriser la culture camarguaise auprès du grand public.

Appui aux actions en faveur du rayonnement économique

> 6 000 € attribués au salon Les Nautiques de Port Camargue
> 1500 € pour les Vins Sable de Camargue dans le cadre de la 1ère édition du Printemps en Camargue organisé par la ville d'Aigues-Mortes
> 500 € pour le salon du site Remarquable du goût Taureau de Camargue

PROJET DE TERRITOIRE Axe 2 Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

LE TOURISME

L'office de tourisme Terre de Camargue à Saint-Laurent d'Aigouze accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion du territoire. Il gère également la boutique officielle de la série télévisée de TF1 « Ici Tout Commence » tournée sur la commune.

Création d'un SPIC*, le 1er janvier 2022, pour gérer l'office de tourisme et la boutique ITC.

L'office de tourisme :

• 7 329 visiteurs sur 7 mois : + 31,6% sur les mois de mai à septembre et + 54,9% en août. L'office de tourisme n'est ouvert que le matin en août et septembre afin de gérer en parallèle la boutique ITC.

• Participation au FIRA, festival de la randonnée, en coopération avec les offices de tousirme d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi : 2 randonnées en Camargue les 26 et 27 juin.

Réseau de randonnée

10 210 € consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée.

933 personnes ont pratiqué en 2022 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.

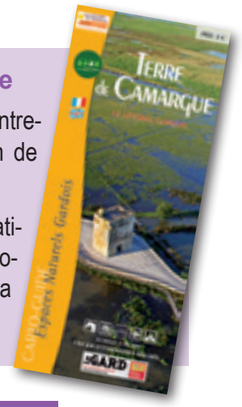

La boutique officielle ITC :

Pour canaliser l'afflux de visiteurs et faire profiter l'ensemble du territoire des retombées économiques et médiatiques de la série télévisée ITC, la Communauté de communes, avec la mairie et la société de production Newen France, a ouvert le 19 juillet 2021 une boutique de produits dérivés et mis en place des visites guidées « Sur les pas d'ITC ».

• Boutique ITC : 80 720 visiteurs et 195 695 € de chiffre d'affaires

• Visites guidées : 3 144 participants et 39 298 € de chiffre d'affaires

• Séance dédicaces avec les acteurs le 8 juin.

** Service Public Industriel et Commercial*

PROJET DE TERRITOIRE Axe 2 Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...

Le port de plaisance à Aigues-Mortes

140 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.

Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.
Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2022

Des ports éco-responsables

55 bornes de distribution d'eau et d'électricité ont été équipées de compteurs connectés individuels avec pour objectif de repérer les fuites et de sensibiliser les plaisanciers à un usage responsable. Une subvention de 42 250 € a été accordée par l'Etat et la Région, dans le cadre du Plan littoral, pour financer l'équipement (86 610 €).

Aménagements sur le port d'Aigues-Mortes

• Un nouveau ponton de 70 m a été aménagé sur l'aire de retournement permettant d'amarrer 10 bateaux supplémentaires.

• 2 marchés artisanaux et brocantes nocturnes ont été organisés en juillet et août.

Chiffres-clés 2022

324 places d'amarrage

1 621 bateaux en escale (+ 7%)*

2 197 nuitées (+ 5%)*

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue, Carnet d'Escale.

0,7 M€** de dépenses réalisées

0,6 M€ de recettes réelles de fonctionnement

dont notamment :

• **60 617 €** : bateaux de passage

• **442 988 €** : bateaux en contrat annuel et en hivernage

• **128 753 €** : contrats de location professionnelle

** par rapport à 2021*

*** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.2

> Une vitrine de la gestion économe des ressources

Terre de Camargue Action Climat

CLIMAT, AIR, ENERGIE

Les effets du changement climatique sont particulièrement prégnants en Camargue : hausse du niveau de la mer, épisodes d'inondations et de sécheresses de plus en plus fréquents et intenses, salinité des sols... Agir, pour l'atténuer et s'adapter, est une urgence pour la Communauté de communes.

Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial

Réunis en séminaire le 23 juin 2022, les élus de la Communauté de communes ont donné le coup d'envoi de l'élaboration du Plan climat air énergie en Terre de Camargue.

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est une obligation légale pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Mais c'est aussi une prise de conscience totale et une urgence pour les élus de Terre de Camargue. Le plan climat doit ainsi définir les actions à mettre en oeuvre localement pour réduire les effets du changement climatique et adapter le terriotire à ce changement. Il est un outil au service du territoire et un moyen de réunir tous les acteurs autour d'un programme d'actions volontariste et réactualisable.

Une large démarche participative a été mise en oeuvre en 2022 pour élaborer ce plan d'action : ateliers thématiques, soirée grand public, boîte à idées en ligne... Plus de 120 idées d'action ont été proposées. Elles ont été étudiées et retravaillées afin de les prioriser selon des critères spécifiques (coût, efficacité, visibilité...) et afin de répondre à la stratégie fixée pour devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050 au même titre que la Région : diviser par 2 nos consommations d'énergie et multiplier par 6 notre production d'énergie renouvelable. La finalisation du Plan climat air énergie est prévue en 2023.

Une large démarche participative

6 réunions du comité de pilotage et du comité technique

10 réunions avec les communes et les techniciens

12 entretiens avec les acteurs du territoire

6 commissions thématiques « Politiques environnementales »

4 temps d'échanges avec le public dont une soirée en présence de **Thierry Salomon**, expert en transition énergétique, co-fondateur de Négawatt

1 boîte à idées en ligne

Création d'un logo pour marquer les actions qui relèvent du Plan climat

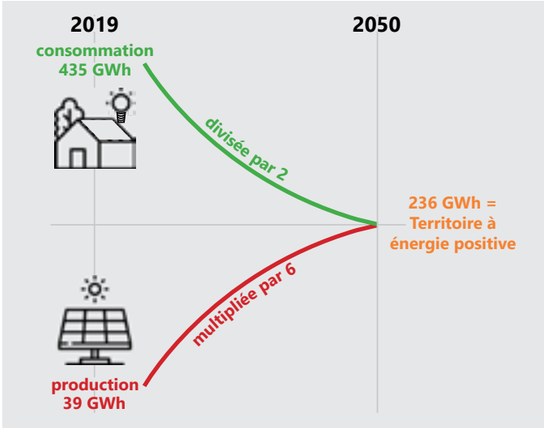

La stratégie à 2050 pour un territoire à énergie positive

En Terre de Camargue, la production d'énergie ne couvre que 9% des consommations alors que le territoire dispose d'un vrai potentiel d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biogaz...

Diagnostic énergétique des bâtiments publics

La Communauté de communes Terre de Camargue et les 3 communes du territoire ont réalisé un audit énergétique de leurs bâtiments de plus de 1000 m² et/ou très énergivores. Ecoles, gymnases, salles des fêtes, médiathèques, piscine, hôtels de ville… 18 structures ont été diagnostiquées sur Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze afin d'envisager différents sénarios de rénovaton et diminuer les consommations d'énergie.

Cette étude répond au dispositif Eco-énergie Tertiaire (décret tertiaire) qui vise à réduire les consommations d'énergie finale de 60% d'ici 2050 (40% en 2030 et 50% en 2040).

La participation de la Communauté de communes à ce diagnostic est de 18 341 € HT subventionnés par la Région à hauteur de 30%. Le rapport final sera rendu en 2023.

Rénov'Occitanie : un guichet unique pour la rénovation énergétique des logements

En octobre 2021, Terre de Camargue a adhéré au dispositif Rénov'Occitanie, initié par la Région et porté par le CAUE du Gard. Sa contribution s'élève à 7 300 € par an (0,36 €/habitant). A la fois point d'accueil, d'information et d'orientation, ce guichet unique propose aux particuliers un accompagnement individualisé et complet dans leur projet de rénovation énergétique. Deux permanences ont été mises en place sur notre territoire les 1er et 3eme mercredi du mois : le matin à Aigues-Mortes et l'après-midi au Grau du Roi.

- **75 permanences en 2022**
- **134 actes réalisés :**
  - > Information de 1er niveau : 41
  - > Conseil personnalisé : 85
  - > Audit énergétique : 8
  - > Accompagnement sur travaux : 0

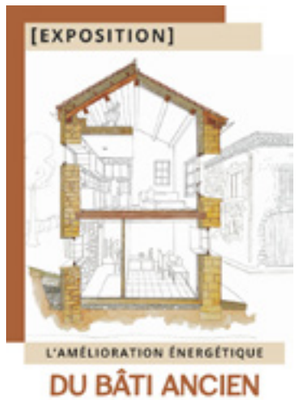

- **Une exposition itinérante sur l'amélioration énergétique du bâti ancien.** Elle a tourné sur les 3 communes du 6 septembre au 28 novembre.
- **Stand sur le salon Innov'Habitat au Grau du Roi, du 2 au 4 septembre** pour délivrer des conseils sur la rénovation énergétique.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.2

> Une vitrine de la gestion économe des ressources

Le rapport 2022 complet sur la gestion des déchets est disposnible sur www.terredecamargue.fr

LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Chiffres-clés 2022

24 909 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries) : **+ 1,2 %**
▶ **597 kg/habitant**

11 825 tonnes de déchets ménagers à incinérer : **+ 0,3 %**
▶ **284 kg/habitant**

2 247 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier) : : **+ 4,6 %**
▶ **53,9 kg/habitant**

24,8 % de refus de tri
▶ **19,8 %** en 20201

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

• Les déchets ménagers (bac bleu) :
11 825 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ▶ **+ 0,3 %***

• Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :
524 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage
▶ **+ 15,2 % par rapport à 2021 et + 70 % par rapport à 2019 grâce à l'extension des consignes de tri**

• Les encombrants :
153 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ▶ **+ 3,3 %***

La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° gratuit : 0 800 004 227.

• Le verre et le carton pour les professionnels :
682 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
▶ + 17,4 %* pour le verre, - 0,4 %* pour le carton

Le bac bleu des ordures ménagères sera progressivement remplacé par un bac gris (cuve et couvercle) afin de se mettre en conformité avec le code couleur national.

** par rapport à 2021*

La collecte en apport volontaire

• 226 points tri, dont 21 enterrés, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 188 habitants.

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :
340 tonnes collectées ▶ **+ 12,2 %***

- Le papier :
233 tonnes collectées ▶ **- 17,6 %***

- Le verre :
1 150 tonnes collectées ▶ **+ 3,8 %***

• 21 colonnes de collecte des textiles sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 53,6 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ▶ **- 18,5 %***

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur le territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants :

• + 1,3 %* de tonnages collectés

• 4 108 tonnes de gravats collectées pour être recyclées : **+ 5 %**

• 859 tonnes de mobilier collectées : + 3 %*

• 96,8 % des déchets valorisés par le recyclage des matériaux (69 %), la production d'énergie (20%) ou le compostage (11 %).

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• 2 982 tonnes de déchets végétaux traités
▶ **- 6,8 %***

** par rapport à 2021*

+ 70 % d'emballages collectés par rapport à 2019 avec la mise en place de l'extension des consignes de tri.

Un composteur collectif « nouvelle génération »

Terre de Camargue poursuit le déploiement du compostage collectif dans les quartiers, les résidences, les campings...

Pour s'adapter au mieux aux besoins des habitants, elle s'est équipée d'un nouveau modèle de composteur collectif en bois. Dimensionné pour de plus grands quartiers (population de 60 foyers), ce composteur est constitué de 3 bacs de 1000 litres : le 1er recueille les biodéchets, le conteneur central sert au stockage du broyat de déchets végétaux et le dernier bac est utilisé pour la maturation du compost.

La Communauté de communes fournit gratuitement les équipements (composteur, bioseau, panneau d'information et guide pratique). Elle conseille et accompagne pas à pas les usagers dans leur démarche.

5 nouveaux composteurs collectifs ont été installés en 2022 : au camping de l'Espiguette, aux HLM d'Aigues-Mortes et aux 2 EHPAD d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi.

Social et écologique, le compostage partagé permet de réduire de plus de 30% ses déchets ménagers et d'anticiper la loi qui obligera le tri des biodéchets à compter du 1er janvier 2024.

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...

Sensibilistion au tri et à la réduction des déchets

8 ateliers sur le tri et la réduction des déchets ont été organisés sur les événements des communes :
> C'est du propre, Nettoyage des plages, Imagi'Mômes au Grau du Roi,
> World Clean Up Day avec l'Institut marin du Seaquarium
> Nettoyons la nature à Saint-Laurent d'Aigouze
> Nettoyage des berges du Vidourle avec l'association des pêcheurs saint-laurentais...

Sensibilisation des scolaires

Deux classes de l'école Chloé Dufourd à Saint-Laurent d'Aigouze ont participé à des visites de sites. La classe de CM1 a découvert la plateforme de compostage de l'Espiguette et la déchèterie voisine : les enfants, enchantés, sont repartis avec un sac de compost. La classe de CM1-CM2 a visité le centre de tri Valréna à Nîmes doté d'un espace pédagogique et ludique sur le tri des déchets.

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclacles et diverses subventions.

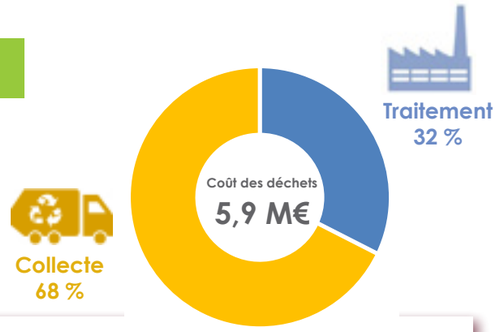

Chiffres-clés 2022

5,9 millions d'euros* de coût de gestion des déchets

5 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

1 million d'euros de redevance versée par les professionnels

0,7 million d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.1

> Un laboratoire des risques hydrauliques

LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau que s'est fondée notre intercommunalité il y plus de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales urbaines et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

Chiffres-clés 2022

8 M€* de dépenses pour la gestion de l'eau

24 % du budget de Terre de Camargue

3,06 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,86 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La resssource en eau provient pour moitié :

• du Rhône : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
• de la nappe phréatique de la Vistrenque : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

• 216,1 km de réseau de canalisations
• 3 châteaux d'eau, 2 bâches
• 249 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100 % d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

• 30 133 abonnés
• 2,6 millions de m³ d'eau consommés
• 83,3 % de rendement du réseau (= 2021)

La défense incendie :

• 392 poteaux incendie ; 2 remplacements en 2021

Le budget et le prix de l'eau :

• 5,5 millions d'€ de dépenses réalisées dont 3,5 M€ d'investissement

• 1,9 M€ de recettes de vente d'eau

• 1,54 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97,6 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées (29 108 abonnés)
- 158 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi **:** traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98,1 % : taux d'épuration en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 2,6 millions de m³ d'eau épurés
- 670 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 1 million d'€ de dépenses réalisées dont 0,5 million d'€ d'investissement
- 1,6 million € de recettes de facturation
- 1,52 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³

L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

Le contrôle des installations :

- 629 installations d'assainissement non collectif
- 62 diagnostics réalisés en 2022
- 39 % des installations sont conformes, 61 % ne le sont pas, dont 6 % qui présentent un danger pour la santé

Le budget : 9 955 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 6,5 km de réseau de canalisations
- 55 branchements
- 195 267 m³ d'eau brute consommés
- 260 319 € de recettes de facturation
- 7 interventions techniques

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 70 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 128 km de canalisation curés
- 11 interventions techniques

Le budget : 598 406 € de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement)

** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques

Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque (volet GEMA uniquement).

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40€ par habitant. Terre de Camargue perçoit cette taxe depuis 2021. En 2022, la charge financière pour la Communauté de communes s'élève à 883 000 €.

Principales actions 2022

Gestion patrimoniale des réseaux et des équipements

Terre de Camargue a lancé l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur l'ensemble du territoire en se basant sur une analyse multicritère des ouvrages (date, vétusté, type de matériau, contraintes de sol, de circulation et d'exploitation...) afin de prioriser les actions à mener. Objectifs : proposer un service performant et de qualité, réaliser des économies à l'avenir et préserver la ressource en eau.

Gemapi

Digue de St-Laurent d'Aigouze
Terre de Camargue mène une étude sur le devenir de la digue pour la déclarer ou pas comme «système d'endiguement» dans le cadre du dispositif de prévention des inondations.

Barrage anti-sel à St-Laurent d'Aigouze
L'EPTB Vistre-Vistrenque a lancé une étude sur l'efficacité du barrage anti-sel sur le Vistre et la faisabilité d'une réhabilitation afin d'en améliorer la performance.

Focus sur les principaux chantiers

> Eau potable :
- Fin des travaux de renouvellement du réseau, route de Nîmes à Aigues-Mortes
- Renouvellement de 60 ml de canalisation, place Antonin Revest au Grau du Roi
- Extension du réseau sur 115 ml , av. des Jardins et ch. Grasilho à St-Laurent d'Aigouze

> Eaux usées :
- Renouvellement de 40 ml de canalisation suite à un effondrement, route des Marines au Grau du Roi. Pose de canalisation en gré, plus résistantes et plus écologiques.
- Extension du réseau sur 175 ml , av. des Jardins et ch. Grasilho à St-Laurent d'Aigouze

> Eaux pluviales :
- Redimensionnement du réseau, place Dossenheim et parvis de l'école Deleuze au Grau du Roi
- Création de 12 grilles avaloirs, av. des Jardins à St-Laurent d'Aigouze et de 8 autres, bd Gambetta à Aigues-Mortes

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation
1.2

> Une solidarité renforcée

LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques à Aigues-Mortes, au Grau du Roi et à St-Laurent d'Aigouze. Elle offre ainsi à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation, à la culture...

L'Agenda culturel 2022

Les médiathèques proposent un programme d'animations culturelles pour tous les publics, avec chaque année des nouveautés.

Une programmation qui fait la part belle aux associations locales et aux partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire.

De janvier à juin, l'Agenda avait pour thème « *Invitation au voyage* » et de septembre à décembre « *De toutes les couleurs* » : tout un programme !

L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge :

- **15** albums offerts « Mon livre de naissance »
- **17** séances Racontines (0-3 ans)
- **9** ateliers d'éveil musical (0 à 3 ans)
- **37** Mes rendez-vous contes ! (à partir de 5 ans)
- **3** ateliers découverte A la manière de (dès 5 ans)
- **1** Escape game «Périple autour du monde» (à partir de 12 ans)
- **1** semaine dédiée à la petite enfance **« Le temps des bébés »** : exposition interactive, conférence, atelier créatif, spectacles
- **1** journée Noël : spectacle, contes, ateliers
- **1** atelier «Police scientifique» par les Petits débrouillards (8-12 ans)
- **4** spectacles professionnels jeune public

Des ateliers pour les séniors :

- **45** ateliers Remue-méninges
- **18** ateliers d'initiation au numérique
- **18** ateliers de bien-être, sophrologie et musicothérapie
- **6** ateliers au féminin

Des actions culturelles pour tous :

- **1** week end itinérant **« Printemps de la chanson en Terre de Camargue»**, avec les 3 communes
- **4** moments contes avec La ronde des mots
- **6** représentations théâtrales par des cies locales
- **10** expositions photos avec Regards d'Aigues-Mortes
- **1** journée autour du patrimoine local avec le SMCG
- **1** semaine dédiée à la journée internationale des droits des femmes : rencontre-débat, conférences
- **1** projection-rencontre «Solidream»
- **1** projection «Demain est à nous» avec l'UNICEF
- **12** conférences du CSCM Aigues-Mortes
- **1** journée dédiée au Japon : atelier calligraphie, Kitsuke, cérémonie du thé, avec A propos du Japon

Un accompagnement à la parentalité

- **9** Cafés des parents
- **1** information collective «Parents après la séparation»

Un soutien à la création littéraire et à sa diffusion

- **1** Nuit de la lecture «Aimons-nous toujours !...»
- **10** Jeudis des avocats du diable (rencontres d'auteurs)
- **29** ateliers d'écriture
- **1** concours d'écriture «De toutes les couleurs»
- **25** chroniques littéraires avec la radio Delta FM
- **10** ateliers d'improvisation
- **1** comité des lecteurs animé par la Chartreuse

Chiffres-clés 2022

2 754 adhérents en médiathèques, soit **13,2 %** de la population

- *0-14 ans : 30 %*
- *15-59 ans : 35,5 %*
- *+ de 60 ans : 31,5%*
- *Non renseigné : 3 %*

22 bénéficiaires du portage à domicile

50 000 supports et près de **3 000 nouveautés / an**

24 tablettes numériques

0,9 M€ alloués à la culture (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

Principales actions 2022

Médiathèque et salle des rencontres : le choix d'une architecture maritime et aérienne

Le cabinet montpelliérain A+ Architecture a été retenu pour la construction au Grau du Roi du bâtiment partagé qui accueillera une médiathèque intercommunale et une salle des rencontres communale. Les architectes ont conçu le projet autour de l'empreinte maritime du Grau du Roi : dans l'esprit des 2 phares aux entrées des ports, le bâtiment sera surmonté d'une grande vague blanche suspendue dans le ciel et visible de loin. Au rez-de-chaussée, la salle des rencontres occupera une surface modulable de 1300 m². A l'étage, la médiathèque (600 m² contre 00 m² actuellement) ouvrira sur 2 larges terrasses accueillant des «dunes plantées» où l'on pourra lire ou flâner...

Le projet est mené par la Communauté de communes et la ville du Grau du Roi dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 3,86 M€ HT pour la salle des rencontres et à 2,08 M€ HT pour la médiathèque.

Un Livre à la Plage, saison 2

2 265 lecteurs ont été accueillis à la médiathèque de plage installée au Boucanet du 28 juin au 3 septembre. Lectures, ateliers créatifs, animation sur les paysages, la faune, la flore, les milieux marins... pour cette 2eme édition, un programme d'animations était proposé tout au long de l'été.

Printemps de la chanson

Terre de Camargue et les 3 communes ont fêté le printemps en chanson avec 3 concerts mettant à l'honneur la chanson francophone. 1ère édition d'un rendez-vous qui a vocation à être pérennisé.

Le temps des bébés

Les médiathèques ont lancé une semaine dédidée à la petite enfance : exposition interactive, spectacles, café des parents, sensibilisation des professionnels ... Le programme qui s'est déployé sur l'ensemble du territoire rappelle que l'éveil artistique et culturel est un facteur de construction et d'épanouissement pour les tout-petits.

Musicopatio

4 apéros-concerts en juillet ont ambiancé les soirées estivales à la médiahèque André Chamsom à Aigues-Mortes.

** par rapport à 2021*

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation 1.2

> Une solidarité renforcée

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, produits locaux, recettes cuisines «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires
Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet *(Le Repausset Levant)*

Chiffres-clés 2022

1 cuisine centrale : 14 agents
7 restaurants scolaires : 39 agents
83% des écoliers inscrits
204 293 repas réalisés (+ 2,57%*)
80 % des plats cuisinés « maison »
2,9 M€ de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)
1,1 M€ de recettes

** par rapport à 2021*

Près des 3/4 du coût du repas scolaire sont pris en charge par Terre de Camargue

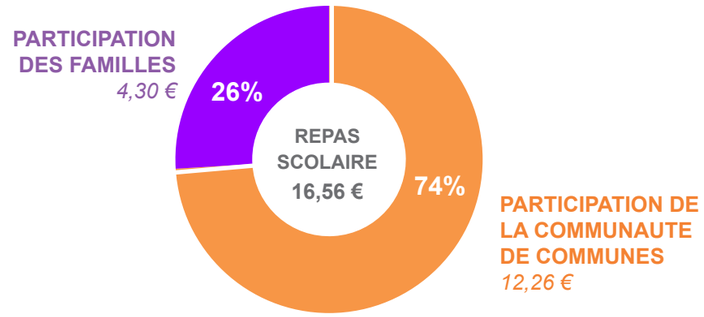

Les moyens de paiement

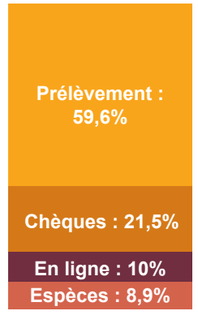

Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Manifes-tations	Agents CCTC	TOTAL
2020	101 094	49 333	5 814	30	1 199	157 470
2021	139 503	50 568	8 026	0	1 077	199 174
2022	**141 434**	**48 975**	**11 099**	**0**	**2 785**	**204 293**
Part 2021	**69,2 %**	**24 %**	**5,5 %**	**-**	**1,3 %**	

+ 1,71% repas réalisés

+ 3,8 % repas pour les centres de loisirs (ALSH)

- 3 % repas pour le portage à domicile

Le choix des produits en % des achats

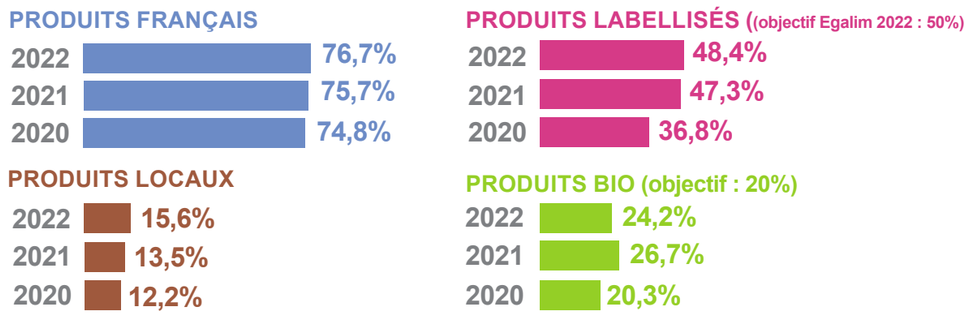

Principale action 2022

Plan Alimentaire Territorial : 4 axes stratégiques

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial porté par le PETR Vidourle Camargue et à laquelle la Communauté de communes participe, 4 axes stratégiques ont été définis :
> Axe 1 : Structurer les filières alimentaires et faciliter l'accès à l'offre de produits locaux
> Axe 2 : Soutenir les installations agricoles et promouvoir des pratiques responsables
> Axe 3 : démocratiser l'accès à une alimentation saine et de qualité
> Axe 4 : renforcer l'action foncière et l'accès au bâti agricole

Lors de la Semaine de l'alimentation durable en Vidourle Camargue, le service restauration a organisé une visite d'un producteur local de viande (Mas de la Comtesse) pour 2 classes du groupe scolaire Séverin à Aigues-Mortes.

Semaine du goût « épices et herbes aromatiques » dans tous les restaurants scolaires, du 17 au 22 octobre.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation 1.2

> Une solidarité renforcée

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés 2022

3,08 M€ consacrés aux équipements sportifs (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

126 855 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

1 500 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

400 écoliers du primaires

67 séances

109 013 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **78 648 €** d'investissement

Construction d'une rampe de mise à l'eau

Construite en béton, cette nouvelle rampe permet à la fois de consolider les berges et de faciliter la sortie de l'eau des embarcations, notamment pour les jeunes.

** par rapport à 2021*

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.

64 séances de voile

228 élèves, 8 classes

57 473 € de dépenses réalisées en fonctionnement (hors personnel)

Un cours de voile sportive a été mis en place pour les 7-13 ans avec le recrutement d'un entraîneur financé par la Communauté de Communes : 6 enfants ont été entraînés à la compétition.

La piscine Aqua Camargue

Sur une superfice de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...

Fermeture de la piscine du 1er juin au 25 juillet en raison des travaux d'économie d'énergie.

49 881 entrées ▶ **+ 37,5%** par rapport à 2021, - 11% par rapport à 2019 (avant crise sanitaire) / (hors scolaires et associations)

934 626 € de dépenses réalisées dont **402 269 €** d'investissement (hors personnel)

230 701 € de recettes de ventes ▶ **+ 89,5%** par rapport à 2021, - 7,4 % par rapport à 2019 (avant crise sanitaire)

Principales actions 2022

Cap sur des économies d'eau et d'énergie

Face a l'envolée du prix de l'énergie, Terre de Camargue a mené d'importants travaux sur les installations de traitement de l'eau et l'éclairage de la piscine : remplacement de l'ozoneur par un système de traitement de l'eau par UV (plus économe en eau et en énergie), installation d'un 2eme circuit d'eau et d'un 2eme bac tampon pour désolidariser les 2 petits bassins du grand (adaptation de la température de l'eau selon les activités et la saison), passage en led de tous les projecteurs. Ces modifications vont permettre de diviser par 2 la consommation d'eau et d'atteindre 40% déconomie d'énergie d'ici 2030 comme le préconise le décret «Eco Energie» pour les bâtiments tertaires de plus de 1000 m².

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 2 605 entrées (+162%*)
- Cours Aquagym : 6 567 passages (+ 92,3%*)
- Cours Aquabike : 1 149 passages (+118%)
- Cours Aquatraining : 527 passages (+ 93 %)
- Natation enfants : 2135 passages (+65,4 %*)
- Natation adultes/ados : 798 passages (+84,3%*)
- Scolaires : 700 écoliers et 180 collégiens

Aqua ciné et Aqua fun !

Vif succès des 2 nouvelles animations proposées par l'équipe de la piscine :
> Le temps d'une soirée, la piscine s'est transformée en une vaste salle de cinéma : sur une bouée ou dans un transat, le public a pu assister à 2 séances de cinéma.
> Un parcours géant de structures gonflables a été installé sur le grand bassin pour un après-midi Aqua Fun, avec défis et épreuves à clé.

** par rapport à 2021*

Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes : le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 1 terrain d'entraînement, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
- La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes : gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
- Le stade Michel Mézy au Grau du Roi : 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze : gymnase, salle de danse, vestiaires.

961 798 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **834 322 €** d'investissement

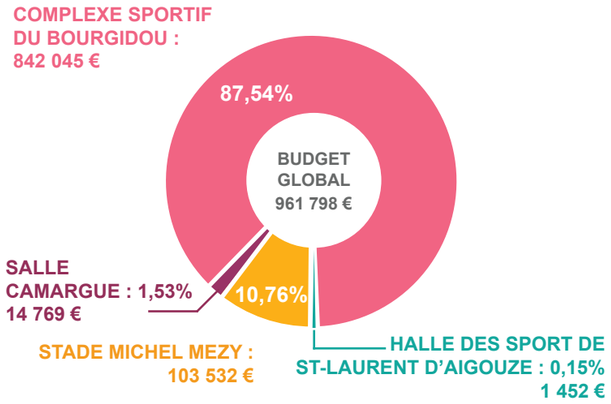

Principales actions 2022

Stade Maurice Fontaine : des terrains de foot flambants neufs

Terre de Camargue a mené un important chantier sur son stade intercommunal Maurice Fontaine à Aigues-Mortes, très prisé du Club de foot Terre de Camargue, des collégiens, des scolaires et de l'équipe de l'USSA Foot (Nationale 3) : renouvellement de la pelouse en gazon naturel du terrain annexe et création d'un nouveau terrain d'entraînement afin de mieux répartir les charges et préserver l'ensemble des pelouses. Ces nouveaux équipements, d'un montant de 771 000 €, ont été inaugurés le 26 novembre en présence de la Préfète du Gard, de la Région Occitanie, du Département du Gard et de la FFF qui ont financé l'opération pour moitié.

Le stade Michel Mezzy éclairé en led

Le terrain annexe du stade intercommunal Michel Mézy au Grau du Roi est désormais équipé d'éclairages LED. Les travaux livrés en septembre ont coûté 24 850 €. Plus précis et plus lumineux, ce nouveau système permettra une économie d'énergie de 40%.

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 4 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

47 500€ de subventions attribuées en 2022 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 12 000 €
- Handball Terre de Camargue : 1 500 €

NOS PARTENAIRES

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie sur le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires

Communauté de communes Terre de Camargue
13 rue du Port - 30220 AIGUES-MORTES
04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr

@CCTerredecamargue

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr